Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 13 (1905)
Heft: 8

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

« ... Le coffre continuera de servir à renfermer les papiers e registres relatifs à la Société. »

Du 18e juin 1802. — Nous soussignés reconnaissons avoir en dépôt le premier Manuel de la ci-devant Société militaire... lequel livre nous a été confié par les conseillers encore vivans, dans le but de nous servir, s'il échet, à la confection de Règlemens d'une nouvelle association projettée....

Signé : Ls MOREL.
J.-Ls CHAPPUIS.
Jean-Jacob CHAPPUIS.
Frs CHAPPUIS.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

*** La **Société d'histoire du canton de Fribourg** s'est réunie le jeudi 25 mai. M. Max de Techtermann a donné lecture d'une lettre de Hans Fruyo à Wilhelm Lauter, bailli de Corbières, du 2 juillet 1575, relatant les péripéties du combat de Die, en Dauphiné, où le capitaine huguenot Montbrun fut battu par les troupes d'Henri III. Plusieurs Fribourgeois se trouvèrent à cette affaire et quelques-uns y perdirent la vie.

M. le président Max de Diesbach a présenté quelques observations sur une plaque armoriée, en fonte, qui ornait une des cheminées de la maison d'Alt. Cette plaque est décorée des armes de Jost Fégely, seigneur de Cugy, chef de la branche de Seedorf, qui fut propriétaire de la maison d'Alt.

M. Paul de Pury, de Neuchâtel, a lu une notice sur le fondateur du couvent de Montorge, Jacques de Vallier, seigneur de Saint-Aubin.

On peut dire, sans témérité, que le monastère de Montorge doit son existence à un accident de chasse. En effet, si Jacques de Vallier, brillant gentilhomme soleurois, n'avait pas eu le fémur fracassé par un biscaïen destiné à un sanglier, au cours d'une partie cynégétique en Franche-Comté, aventure qui le laissa chétif et valétudinaire, peut-être ne se fût-il pas tourné aussi absolument vers la dévotion et n'eût-il pas été conduit à prendre le rôle de fondateur de couvent.

La notice sur Jacques de Vallier nous a fait pénétrer dans un monde bien curieux : celui de la médecine chirurgicale au XVIIe siècle. Pour une balle dans la cuisse, qui avait fracturé l'os, le

pauvre Vallier fut traité pendant près de deux ans par les chirurgiens, avec des raffinements de barbarie, à rendre jaloux les plus féroces tortionnaires.

Il sortit enfin de leurs mains, constate orgueilleusement l'historiographe de cette cure, grandement éprouvé, mais en état tout de même de « danser, voltiger et faire tous les exercices d'un gentilhomme. »

C'est par son mariage avec une Fribourgeoise, Barbe Progin, que Jacques de Vallier fut conduit à s'établir à Fribourg. Issu d'une famille dans laquelle les principes religieux étaient en honneur — un de ses frères, Capucin, mourut en odeur de sainteté à Altorf — il avait gagné, aux dures épreuves de sa maladie, une inclination encore plus vive vers les choses de la piété. Sa femme était à l'unisson de ses dispositions. Ils n'eurent pas d'enfants. Leur isolement, sans doute, leur inspira de se créer une famille monastique. Jacques de Vallier, avec l'agrément de Mgrs de Fribourg, fonda le couvent de Montorge. Celui-ci existait depuis une année à peine quand Vallier mourut. Il avait demandé à y être inhumé. Son vœu fut exaucé. Sa femme, devenue veuve, prit l'habit de Capucine. Elle le suivit dans la tombe à vingt-cinq années de distance.

M. l'abbé Marius Besson a improvisé une intéressante dissertation sur une Chartreuse ignorée du diocèse de Lausanne, la Chartreuse du Val de Paix, fondée au XIVe siècle par un seigneur nommé dans les chartes : Hermann de Crissiaco. Cette maison paraît n'avoir eu qu'une existence éphémère.

La réunion a discuté une proposition relative à la publication des travaux de feu M. Holder, qui se trouvent dispersés dans des périodiques ou qui sont encore inédits. Ces derniers ont été légués par lui à la Bibliothèque cantonale, Il en est de fort importants.

La présidence a fait circuler diverses publications, en signalant à l'attention des sociétaires les travaux récemment parus de M. Büchi, sur les Chroniques et chroniqueurs fribourgeois *(Jahrbuch für Schweizer Geschichte)*, de M. Schlæpfer, sur l'église Notre-Dame de Fribourg (*Indicateur des antiquités suisses*) et de M. l'abbé Besson, sur la question du siège épiscopal d'Avenches (*Anzeiger für Schweizerische Geschichte*).

∴ La **Société d'histoire de la Suisse romande** a eu le 7 juillet une très intéressante séance à Romainmôtier. Comme on le suppose, les membres de la Société étaient accourus nombreux afin de visiter dans les conditions les plus favorables l'église paroissiale qui fut celle du monastère. Cet édifice — chacun le sait — est un

des plus anciens et des plus remarquables de notre pays romand. La Société d'histoire romande prit, il y a douze ans, l'initiative de la demande d'une restauration de cette église. Les travaux retardés par diverses circonstances ont enfin commencé l'année dernière par une exploration archéologique complète faite sous la direction de M. Næf, archéologue cantonal. Les résultats en sont déjà très importants, comme chacun a pu le lire dans les journaux quotidiens.

C'est dans le narthex supérieur qu'a eu lieu la séance, présidée par M. Berthold van Muyden. M. Næf a présenté un exposé des fouilles de l'église. Plus tard, après le dîner qui eut lieu en plein air, M. Næf guida de nouveau la société dans l'édifice dont il fit comprendre la valeur et où il montra avec autant d'amabilité que de compétence les résultats aussi nombreux que précieux des travaux archéologiques qui ont déjà été accomplis.

⁂ **Etude sur la liturgie dans l'ancien diocèse de Genève,** *par P. M. Lafrasse, chanoine honoraire et professeur au Grand Séminaire d'Annecy. A Jullien, éditeur, Genève, 1904.* Notre vieux Pays de Vaud possède un très grand nombre d'anciennes églises, et nous vouons une sollicitude toute spéciale à ces antiques monuments où nos aïeux sont venus si souvent prier, et à l'ombre desquels ils dorment de leur dernier sommeil, aussi sommes-nous heureux d'apprendre la publication du savant travail du chanoine Lafrasse, qui sera un précieux document pour reconstituer une partie de l'histoire religieuse de nos paroisses au moyen âge.

Cet ouvrage nous apprendra à connaître ces rîtes, vénérables par leur antiquité, qui furent autrefois pratiqués dans notre pays, ces formules de prières qu'ont répétées tant de générations, et qui, pendant de longs siècles, retentirent sous les voûtes de nos humbles églises.

L'auteur commence son travail par un aperçu historique sur la liturgie dans l'ancien diocèse de Genève, il donne ensuite une étude bibliographique sur les livres liturgique qui font la base de son travail, soit les *missels*, les *bréviaires* et les *rituels* encore conservés à la Bibliothèque de Genève, à la Bibliothèque du Roi à Turin, à la Bibliothèque nationale à Paris, à la Bibliothèque d'Annecy, etc., etc. Puis il passe à l'étude du calendrier du diocèse. Dans ce chapitre nous signalons spécialement l'article sur les fêtes patronales dans lequel il dresse un tableau complet des différents vocables des églises paroissiales ou annexes, qui, au nombre d'environ 550, existaient au XVe siècle dans l'ancien diocèse de Genève.

Chacun sait que ce diocèse s'étendait jusqu'à l'Aubonne, et nous croyons intéresser nos lecteurs en relevant ici les noms des saints qui étaient les patrons des paroisses vaudoises.

Notre-Dame, Aubonne, Bassins, Begnins, Genollier, Nyon, Perroy.

St-Pierre, le patron du diocèse, Burtigny, Coinsins, Gimel, Grens, Luins.

St-Martin, Bursins, Vich.

St-Jean-Baptiste, Allaman, Gilly.

St-Etienne, Promenthoux, Trélex.

St-André, Essertines.

St-Nicolas, Marchissy.

St-Laurent, Gingins.

St-Georges, St-Georges.

St-Paul, Mont-le-Grand.

St-Silvestre, Pisy.

Ste-Marie-Madeleine, Crassier.

St-Antoine, Arzier.

St-Christophe, Commugny.

St-Blaise. En 1443 l'église de Gilly était sous le vocable de ce saint et de St-Jean-Baptiste ; mais celui-ci figure seul dans le Pouillé de 1481.

St-Pancrace, Prangins.

St-Philippe et St-Jacques-le-Mineur, St-Cergues.

St-Apre, Monterod.

St-Hilaire, Bursinel.

St-Sulpice, Féchy.

St-Théodule, Longirod.

Dans les chapitres suivants, l'auteur étudie successivement les trois principaux livres liturgiques qui étaient aussi les plus usuels, soit : le *missel* destiné à la célébration de la messe, le *bréviaire* qui contient l'office divin, et le *rituel* dont se servait le prêtre pour l'administration des sacrements, les bénédictions et autres fonctions qui dépendaient de son ministère. L'auteur fait ressortir les principales différences que ces trois livres présentent avec la *liturgie romaine* telle qu'elle a été définitivement fixée par les papes après le Concile de Trente.

Pour terminer, l'auteur nous parle du chant liturgique, grâce à l'unique manuscrit qu'il a pu retrouver à l'église de Mussièges, en Savoie, et qui date des premières années du XVIe siècle, il a pu constater que le chant traditionnel était encore en usage à ce moment dans notre pays.

La notation de ce manuscrit est la même que celle de l'édition de Solesme soit le recueil des mélodies de l'église primitive si savamment restaurées par les bénédictins de Solesmes et remises actuellement à la mode dans l'église catholique.

*** Le comte Fédor Golowkine : **La cour et le règne de Paul Ier** [1]. — Notre époque est avide de résurrections du passé. Aujourd'hui que la Russie attire les regards du public, ce dernier se demande parfois par suite de quelles circonstances et causes historiques cet immense pays a pu voir son prestige s'affaiblir si rapidement au contact violent d'une civilisation beaucoup moins ancienne. Le livre que nous annonçons est très intéressant à ce point de vue en nous montrant les tares profondes du régime et de la vie russes tels qu'ils ont existé après Pierre-le-Grand. Malgré toutes les publications antérieures, on n'avait pas lu encore, semble-t-il, quelque chose d'aussi personnel, d'aussi « vécu » sur cette société étrange de la cour de Russie il y a cent ans.

Le comte Fédor Golowkine n'est du reste pas un inconnu chez nous. Il habita le Pays de Vaud à diverses reprises et publia en 1821, à Genève, des *Lettres diverses recueillies en Suisse*. L. Perey a parlé de lui dans une notice qui figure en tête de son volume : *Figures du temps passé*. M. S. Bonnet a repris d'une manière plus complète et aussi savante que curieuse la biographie des Golowkine. Il a surtout publié les *Mémoires* du comte Fédor sur la cour et le règne de Paul Ier, qu'il a fait suivre de divers manuscrits et notes relatifs à un grand nombre de personnages du temps.

Le volume se termine par un certain nombre de lettres. Parmi ces dernières, il faut en signaler une qui concerne notre pays et qui fut écrite à Zurich le 11 avril 1814 par le comte de Capo d'Istria, alors représentant du tsar Alexandre auprès de la Longue Diète.

On sait combien la conduite de cet homme fut sage et prudente. L'extrait suivant de cette lettre nous montre très bien quels étaient les principes qui le dirigeaient :

« Je vous remercie de tout ce que vous avez la bonté de me dire relativement à la réunion de la Diète. Si j'y ai quelque mérite, c'est celui seulement de m'être donné la peine d'approfondir les motifs véritables du schisme qui allait perdre la Suisse. Cette découverte faite, le remède était indiqué par la nature du mal... Nous avons préféré le plus doux, celui qui pouvait rendre l'intervention des hautes puissances bienfaisante et honorable pour la Suisse. Quelle gloire eût-ce été pour les Alliés que de constituer la

[1] Par S. Bonnet. Paris, Plon-Nourrit & Co, 1905.

Suisse à la Napoléon ? Et, d'un autre côté, si le repos de la Suisse a été troublé à cette époque, est-ce parce que sa constitution était pernicieuse ou parce que Napoléon la lui avait donnée ? Pourquoi donc être encore en contradiction avec nos principes et détruire une médiation pour en faire ressortir une autre semblable dans les formes ? On me répondra : « C'est parce que les Suisses ne peuvent pas s'entendre entre eux sans l'intervention d'un médiateur... » Il se peut. Mais intervenir en amis, employer la raison, et l'ascendant qu'elle donne sur les esprits lorsqu'elle est désintéressée, ce n'est pas assembler une Consulte, lui dicter la loi et faire valoir cette loi une baguette à la main. D'ailleurs, notre véritable intérêt politique en Suisse ne saurait permettre l'emploi de ces moyens. Nous désirons que ce pays soit à lui-même, libre et indépendant et en état de ne point subir le joug des puissances voisines ou de celle qui sera à l'avenir le plus en mesure de prétendre à une prépondérance dans le midi de l'Europe. Si les grandes puissances sont à présent unies d'intérêts et d'intentions, le seront-elles toujours ? Mais en donnant à la Suisse une constitution, elles seraient nécessairement appelées à la faire respecter, c'est-à-dire obligées de tenir constamment la Suisse sous tutelle. Est-ce vouloir son indépendance et y contribuer ? Est-ce que dans la suite des temps la Russie pourra exercer la même surveillance sur la Suisse que l'Autriche ? Sera-t-elle toujours salutaire ? Nous pouvons répondre de nos intentions. Pouvons-nous répondre de même de celles de nos alliés ? »

Les lecteurs du livre de M. S. Bonnet seront nombreux sans doute. Ils ne s'ennuieront pas, c'est certain, en compagnie du comte Golowkine. E. M.

Additions et corrections. — *Visite chez Mme de Staël, à Coppet et à Genève, en 1808.* Page 194, première ligne, c'est bien Aubergenville qu'il faut lire (Département de Seine-et-Oise). Mme de Staël habitait le château d'Acosta, qui est dans la commune d'Aubergenville, pendant les premiers mois de 1807. Il y a lieu en conséquence de supprimer la note.

(Communiqué par M. Eug. Ritter.)

Même article, la première ligne au haut de la page 196 doit être transposée plus bas et faire suite à la dixième ligne après les mots : *tout s'y*.

Même article, page 197, dernière ligne ; nos lecteurs auront déjà rectifié l'erreur typographique, c'est *six* ans et non *dix* ans qu'il faut lire.